

FICHE D'INFORMATION LÉGALE - DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Remis en application de l'article 325-5 du Règlement Général de l'AMF et de l'article L.520-1 du Code des assurances

Monsieur Nicolas GALLISSAIRES - GALLISSAIRES GESTION PRIVEE, SARL au capital de 210 015€ enregistrée sous le n° SIREN 523969806 auprès du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN - Code NAF : 6619B. Téléphone cabinet : 04 68 38 87 06

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Nicolas Gallissaires, responsable de traitement, leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Elles sont conservées pendant 5 ans après la cessation de la relation avec le client et sont destinées :

- nos producteurs partenaires, nos prestataires informatiques

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : GALLISSAIRES GESTION PRIVEE, 55 Cours LASSUS, 66000 Perpignan ou par mail contact@conseil-gallissaires.com.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

En application de la réglementation, votre conseiller souhaite porter à votre connaissance les éléments ci-après.

Le cabinet est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 10058078. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS (<https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes.

ACTIVITÉ DE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS (CIF) (Activité régie par le Code Monétaire et Financier)

Conseiller en Investissements Financiers (CIF) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non-indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI - CIF) sous le numéro d'enregistrement E002155, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org.

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

INTERMÉDIATION EN ASSURANCES (IAS) (Activité régie par le Code des assurances)

Courtier catégorie B, le cabinet n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché. A votre demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles nous travaillons pourra vous être communiqué.

GALLISSAIRES GESTION PRIVEE 55 Cours LASSUS, 66000 Perpignan - Téléphone : 04 68 38 87 06 - contact@conseil-gallissaires.com - SARL au capital de 210 015€, enregistré(e) sous le numéro 523969806 auprès du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN. Code NAF : 6619B, immatriculé(e) au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en qualité de : conseiller en investissement financier, courtier d'assurance, sous le numéro 10058078 (www.orias.fr). Adhérent de l'association ANACOFI CIF et ANACOFI COURTAGE, 92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris, sous le numéro E002155, associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR. Carte professionnelle "Transactions immobilières" délivrée par la CCI de PERPIGNAN et des PYRÉNÉES ORIENTALES sous le numéro 6601 2018 000 032 380. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de CGPA - 125 Rue de la Faisanderie, 75016 Paris - police d'assurance n° RCIPI0155 et GFIIPI0155 N° de TVA intracommunautaire FR83523969806.

Dans le cadre de l'exercice de son activité d'intermédiation en assurance, la prestation est fournie selon une ou plusieurs modalités de conseil.

- Niveau 1 obligatoire : proposition d'un contrat cohérent (approprié) avec vos besoins et vos exigences, conseil approprié formalisé dans un "rapport de conseil approprié".

INTERMÉDIAIRE EN TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE (AGENT IMMOBILIER) (Activité régie par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 telle que modifiée)

Votre conseiller détient une carte professionnelle immobilière « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la CCI de PERPIGNAN et des PYRÉNÉES ORIENTALES sous le n° 6601 2018 000 032 380.

Il ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Le cabinet dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'association ANACOFI et de l'ANACOFI - CIF, et de l'ANACOFI - COURTAGE, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes souscrites auprès de CGPA - 125 Rue de la Faisanderie, 75016 Paris, numéro de police RCPIP0155 et GFIP0155, couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Activités	Responsabilité Civile Professionnelle	Garantie Financière
Conseil en Investissement Financier	2 000 000 € par sinistre et 2 500 000 € par an	Non approprié*

*sauf exception : versement d'un acompte sur prise d'honoraires

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI - CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Activité	Responsabilité Civile Professionnelle	Garantie Financière
Intermédiation en Assurances	6 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	115 000 € par année d'assurance

GALLISSAIRES GESTION PRIVEE 55 Cours LASSUS, 66000 Perpignan - Téléphone : 04 68 38 87 06 - contact@conseil-gallissaires.com - SARL au capital de 210 015€, enregistré(e) sous le numéro 523969806 auprès du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN. Code NAF : 6619B, immatriculé(e) au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en qualité de : conseiller en investissement financier, courtier d'assurance, sous le numéro 10058078 (www.orias.fr). Adhérent de l'association ANACOFI CIF et ANACOFI COURTAGE, 92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris, sous le numéro E002155, associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR. Carte professionnelle "Transactions immobilières" délivrée par la CCI de PERPIGNAN et des PYRÉNÉES ORIENTALES sous le numéro 6601 2018 000 032 380. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de CGPA - 125 Rue de la Faisanderie, 75016 Paris - police d'assurance n° RCPIP0155 et GFIP0155 N° de TVA intracommunautaire FR83523969806.

Votre intermédiaire s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI - COURTAGE.

Activité	Responsabilité Civile Professionnelle	Garantie Financière
Intermédiation en Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce	2 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	110 000 € par année d'assurance

RELATIONS COMMERCIALES - LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que :

- la lutte contre la corruption et les actes de corruption en signant une charte anti- corruption avec les producteurs de produits ;
- les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

Établissements promoteurs de produits avec lesquels il existe un lien capitalistique significatif :
Néant

La société entretient une relation de nature commerciale, financière ou économique significative avec les établissements listés ci-dessous.

Pour l'activité de conseiller en investissement financiers

Identité du ou des établissements avec lesquels votre conseiller entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale

Nom	Nature	Type d'accord	Agrément	Mode de rémunération
ATLAND VOISIN	Société de Gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Agrément N° GP14000026	Commissions
CORUM L'EPARGNE	Société de Gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Agrément N° GP-11000012	Commissions
SOFIDY	Société de Gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Agrément N° GP-07000042	Commissions
EURAZEO	Société de Gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Agrément N° GP97123	Commissions
ODYSSEE VENTURE	Société de Gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Agrément N° GP99036	Commissions
PERIAL	Société de Gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Agrément N° GP-07000034	Commissions
PRIMONIAL REIM	Société de Gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Agrément N° GP-11000043	Commissions

GALLISSAIRES GESTION PRIVEE 55 Cours LASSUS, 66000 Perpignan - Téléphone : 04 68 38 87 06 - contact@conseil-gallissaires.com - SARL au capital de 210 015€, enregistré(e) sous le numéro 523969806 auprès du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN. Code NAF : 6619B, immatriculé(e) au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en qualité de : conseiller en investissement financier, courtier d'assurance, sous le numéro 10058078 (www.orias.fr). Adhérent de l'association ANACOFI CIF et ANACOFI COURTAGE, 92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris, sous le numéro E002155, associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR. Carte professionnelle "Transactions immobilières" délivrée par la CCI de PERPIGNAN et des PYRÉNÉES ORIENTALES sous le numéro 6601 2018 000 032 380. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de CGPA - 125 Rue de la Faisanderie, 75016 Paris - police d'assurance n° RCIPI0155 et GFIP0155 N° de TVA intracommunautaire FR83523969806.

Nom	Nature	Type d'accord	Agrément	Mode de rémunération
NOVAXIA INVESTISSEMENT	Sociétés opérationnelles ou assimilées	Convention de distribution	Agrément N° GP-14000022	Commissions

Les noms des autres entreprises avec lesquelles la société a un accord commercial seront communiqués sur simple demande.

Pour l'activité d'intermédiaire en assurance

Identité du ou des établissements avec lesquels votre conseiller entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale.

Nom	Nature	Type d'accord	Agrément	Mode de rémunération
AEP	Assureur	Convention de courtage	Agrément N°17006175	Commissions
Bâloise Vie Luxembourg	Assureur	Convention de courtage		Commissions
CNP	Assureur	Convention de courtage		Commissions
SURAVENIR - VIE PLUS	Entreprise d'assurance Mixte	Convention de courtage	Agrément N°5020067	Commissions

Les noms des autres compagnies avec lesquelles la société a un accord commercial seront communiqués sur simple demande.

Pour l'activité d'intermédiaire en transactions sur immeubles et fonds de commerces

Identité du ou des établissements avec lesquels votre conseiller entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale.

Nom	Nature	Type d'accord	Agrément	Mode de rémunération
CIR	Immobilier	Convention de partenariat		Commissions
CONSULTIM GROUPE	Immobilier	Convention de partenariat		Commissions
LE REVENU PIERRE	Immobilier	Convention de partenariat		Commissions

Les noms des autres entreprises avec lesquelles la société a un accord commercial seront communiqués sur simple demande.

MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL EN CIF

Si dans le cadre de notre mission nous devons vous prescrire des conseils en investissements financiers, ces conseils seraient fournis dans le respect de l'obligation d'œuvrer au mieux des intérêts du client, mais définis de manière "non-indépendante" au sens de l'article 325-5 du RGAMF.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

GALLISSAIRES GESTION PRIVEE 55 Cours LASSUS, 66000 Perpignan - Téléphone : 04 68 38 87 06 - contact@conseil-gallissaires.com - SARL au capital de 210 015€, enregistré(e) sous le numéro 523969806 auprès du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN. Code NAF : 6619B, immatriculé(e) au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en qualité de : conseiller en investissement financier, courtier d'assurance, sous le numéro 10058078 (www.orias.fr). Adhérent de l'association ANACOFI CIF et ANACOFI COURTAGE, 92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris, sous le numéro E002155, associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR. Carte professionnelle "Transactions immobilières" délivrée par la CCI de PERPIGNAN et des PYRÉNÉES ORIENTALES sous le numéro 6601 2018 000 032 380. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de CGPA - 125 Rue de la Faisanderie, 75016 Paris - police d'assurance n° RCIPI0155 et GFIP0155 N° de TVA intracommunautaire FR83523969806.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non- indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint des instruments financiers émis par les entités avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL EN IAS

Le cabinet peut percevoir des commissions sur une fraction des frais prélevés par l'assureur et s'engage à être transparent sur les commissions et rétrocessions liées à la souscription de produits recommandés. Les rémunérations ou méthodes de calcul seront précisées dans le rapport de conseil approprié ou la déclaration d'adéquation. Les estimations fournies sont indicatives et peuvent être ajustées.

MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL EN IMMOBILIER

Le mode de calcul des honoraires maximum d'intermédiation pratiqués par le cabinet sont indiqués dans la rubrique suivante.

Les incitations sont perçues dans les fourchettes suivantes pour les catégories de produits suivantes.

Catégories de produits	Nature de la rémunération (sur frais d'entrée, upfronts, frais de gestion, OPC etc...)	Fourchette de rémunération
Assurance vie, Compte titres, Capitalisation, Retraite	Commission sur les frais de souscription pris sur le montant souscrit	100% - incompressible compagnie
Assurance vie, Compte titres, Capitalisation, Retraite	Supports spécifique, commission calculée sur le montant souscrit sur le support	Environ 80% des commissions des supports SCPI, EMTN
Assurance vie, Capitalisation, Retraite	Commissions sur encours, calculée sur les frais de gestion du contrat et du fonds (OPCVM), pris sur le montant des encours gérés	Entre 0 % et 0.5 % selon supports + rétrocession OPCVM entre 0% et 1.5%
SCPI	Commission sur les frais de souscription pris sur le montant souscrit	Entre 0% et 6%
SCPI	Commissions sur encours, calculée sur les frais de gestion du fonds pris sur le montant des encours gérés	Entre 0% et 0.6%
FIP, FCPI, FCPR, Private equity	Commission sur les frais d'entrée pris sur le montant souscrit	100% - incompressible compagnie
FIP, FCPI, FCPR, Private equity	Commissions sur encours, calculée sur les frais de gestion du fonds pris sur le montant des encours gérés	Entre 0 % et 1 % selon supports
Autres produits Financiers	Commission sur les frais d'entrée pris sur le montant souscrit + Commissions sur encours, calculée sur les frais de gestion du fonds pris sur le montant des encours gérés	Les commissions seront détaillées avant toute souscription et précisée dans le rapport de mission et dans la déclaration d'adéquation

GALLISSAIRES GESTION PRIVEE 55 Cours LASSUS, 66000 Perpignan - Téléphone : 04 68 38 87 06 - contact@conseil-gallissaires.com - SARL au capital de 210 015€, enregistré(e) sous le numéro 523969806 auprès du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN. Code NAF : 6619B, immatriculé(e) au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en qualité de : conseiller en investissement financier, courtier d'assurance, sous le numéro 10058078 (www.orias.fr). Adhérent de l'association ANACOFI CIF et ANACOFI COURTAGE, 92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris, sous le numéro E002155, associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR. Carte professionnelle "Transactions immobilières" délivrée par la CCI de PERPIGNAN et des PYRÉNÉES ORIENTALES sous le numéro 6601 2018 000 032 380. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de CGPA - 125 Rue de la Faisanderie, 75016 Paris - police d'assurance n° RCIPI0155 et GFIIPI0155 N° de TVA intracommunautaire FR83523969806.

Catégories de produits	Nature de la rémunération (sur frais d'entrée, upfronts, frais de gestion, OPC etc...)	Fourchette de rémunération
Immobilier direct	Commissions avec TVA à 20 %	Entre 3 % et 8 %
Honoraires conseil	Honoraires avec TVA à 20 %	250 € HT / 300 € TTC de l'heure

Les taux ci-dessus font l'objet d'une actualisation annuelle.

Au titre de notre accompagnement du client, nous vous adresserons une information plus précise ultérieurement au titre de la rémunération liée au produit que vous aurez spécifiquement sélectionné, notamment une fois que les supports auront été choisis.

Cette information vous sera donnée avant la souscription du produit concerné.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, vous pourrez à tout moment obtenir, sur simple demande auprès de votre conseiller, des informations plus précises sur les rémunérations qui nous sont versées par les producteurs de produits financiers qui vous ont été proposés.

Vous êtes informé que des honoraires ou des frais peuvent être demandés, de manière distincte pour des prestations particulières, en fonction du degré de complexité du dossier et de la charge de travail en découlant, ou lors de la mise en place d'abonnement proposé.

Une lettre de mission spécifique définira dans ce cas le mode et le niveau de rémunération ainsi que le niveau des frais et honoraires qui seront facturés, sur la base d'un taux horaire de 250 € HT + TVA à 20%.

MODE DE COMMUNICATION

Sans préjudice de ce qui est prévu dans les différents documents contractuels entre vous et votre conseiller, vous pourrez communiquer avec ce dernier par :

- Écrit à l'adresse du siège social : GALLISSAIRES GESTION PRIVEE, 55 Cours LASSUS 66000 Perpignan
- Mail à l'adresse suivante : contact@conseil-gallissaires.com
- Téléphone : 04 68 38 87 06

Toute communication sera faite en français.

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous vous proposerons que les informations vous soient communiquées par le biais d'un support durable en mode papier, ou par courriel ou au moyen d'un site internet (les documents peuvent être téléchargés et consultés pendant un laps de temps).

Votre choix sera formalisé dans la lettre de mission.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS (Article 325-23 du RGAMF et recommandation ACPR du 9 mai 2022)

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Vous devez vous adresser à votre conseiller par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Par courrier : GALLISSAIRES GESTION PRIVEE, Nicolas GALLISSAIRES, 55 Cours LASSUS 66000 Perpignan
Par téléphone : 06 82 89 54 96 ou par mail contact@conseil-gallissaires.com.

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

MODALITÉS DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Si le traitement de la réclamation par votre conseiller ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir un médiateur indépendant dans les conditions suivantes.

Si vous êtes une entreprise et que votre différend porte sur la souscription d'un produit financier, vous pouvez saisir :

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Si vous êtes un particulier et que votre différend porte sur la souscription d'un produit financier, vous pouvez saisir :

Monsieur Rémi Bouchez
Médiateur de l'AMF
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Si votre différend porte la souscription d'un produit d'assurance, vous pouvez saisir :

La Médiation de l'assurance
TSA 50110
75441 Paris cedex 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Si votre différend porte sur l'activité d'IOBSP vous pouvez saisir:

La Médiation de la consommation - ANM Conso
2 rue de Colmar
94300 VINCENNES

Site internet : <https://www.anm-conso.com/page-saisine.php>

GALLISSAIRES GESTION PRIVEE 55 Cours LASSUS, 66000 Perpignan - Téléphone : 04 68 38 87 06 - contact@conseil-gallissaires.com - SARL au capital de 210 015€, enregistré(e) sous le numéro 523969806 auprès du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN. Code NAF : 6619B, immatriculé(e) au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en qualité de : conseiller en investissement financier, courtier d'assurance, sous le numéro 10058078 (www.orias.fr). Adhérent de l'association ANACOFI CIF et ANACOFI COURTAGE, 92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris, sous le numéro E002155, associations agréées par l'Autorité des Marchés Financiers et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR. Carte professionnelle "Transactions immobilières" délivrée par la CCI de PERPIGNAN et des PYRÉNÉES ORIENTALES sous le numéro 6601 2018 000 032 380. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de CGPA - 125 Rue de la Faisanderie, 75016 Paris - police d'assurance n° RCIPI0155 et GFIIPI0155 N° de TVA intracommunautaire FR83523969806.

Si votre différend porte sur l'activité immobilière vous pouvez saisir:
La Médiation de la consommation - ANM Conso
2 rue de Colmar
94300 VINCENNES

Site internet : <https://www.anm-conso.com/page-saisine.php>

En cas d'échec ou à défaut d'utiliser la voie de recours amiable le litige peut être porté devant les tribunaux compétents.

Je soussigné(e) Madame / Monsieur....., reconnais avoir pris connaissance du présent document.

Fait en deux exemplaires dont un remis au Client à, le .././....

Signature du Client

Madame / Monsieur.....